

2 mois offerts pour la
souscription d'un contrat
en novembre et décembre*

Commencez à payer en 2026 !



Parlons contrats obsèques pour
avancer sereinement vers l'avenir

Pour les règlements mensuels de 10, 15 ou 20 ans.

* Pour tout contrat Prévoyance Obsèques by Mésange en primes périodiques sur 10, 15 ou 20 ans, souscrit du 1er novembre au 31 décembre 2025, hors contrats avec prime d'acompte et hors contrats d'épargne. FAPE BY MESANGE PREVOYANCE est une marque de Mésange PREVOYANCE. MESANGE PREVOYANCE - Société de Courtage en Assurances - SAS au capital de 66 760 € - 478 782 915 RCS Paris - N° ORIAS (www.orientas.fr) : 07 009 092 - siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris agit pour le compte d' AUXIA et AUXIA ASSISTANCE. AUXIA - Société du Groupe Malakoff Humanis - S.A au capital entièrement libéré de 76 768 655 € - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS de Paris 422 088 476 - siège social : 21, rue Laffitte 75009 Paris - www.auxia.com LAFFITTE COURTAGE - SAS au capital de 1 138 320 € - 445 406 648 RCS Paris - ORIAS 07 025 651 - Sociétés de Courtage en Assurances. (www.orientas.fr) Siège social : 21 rue Laffitte, 75009 Paris. AUXIA ASSISTANCE - entreprise régie par le Code des assurances, SA au capital entièrement libéré de 1 780 000 euros - RCS de Paris 351 733 761 - siège social au 21 rue Laffitte, 75009 Paris - www.auxia.com

FAPE
BY MESANGE PREVOYANCE

